

Protoxyde d'azote : la Fédération Addiction alerte sur des drames évitables et appelle à des vraies mesures de prévention

À la suite du décès d'une mineure à Roubaix, la Fédération Addiction rappelle la nécessité de renforcer la prévention et la régulation autour du protoxyde d'azote. Elle estime que son classement comme stupéfiant serait inadapté et appelle plutôt à des mesures efficaces pour protéger les jeunes.

La Fédération Addiction exprime sa profonde tristesse après le décès d'une jeune femme de 17 ans à Roubaix, retrouvée avec des bonbonnes de protoxyde d'azote. Elle rappelle que les morts liées aux drogues sont évitables et qu'une réponse efficace passe par des interdits protecteurs mais également des mesures de prévention.

Protéger les jeunes : appliquer les interdits, réduire les risques, renforcer la prévention

La consommation de protoxyde d'azote touche particulièrement les jeunes, dont la vulnérabilité aux conduites à risque exige un encadrement adapté. Si la vente aux mineurs est déjà interdite, et doit être effectivement appliquée, éviter de nouveaux drames comme celui de Roubaix passera avant tout par la prévention.

La Fédération rappelle ce qui fonctionne réellement en matière de prévention :

- donner une information claire et objective sur les risques et les moyens concrets de les réduire, sans miser sur la peur, peu efficace auprès des jeunes;
- encourager le développement des compétences psycho-sociales (qui favorisent la capacité à faire des choix éclairés et à résister aux pressions) et des approches motivationnelles, centrées sur l'écoute, l'alliance et l'accompagnement plutôt que sur l'injonction;
- développer des actions locales, concrètes et d'aller-vers, au contact des jeunes dans leurs lieux de vie;
- faciliter l'accès aux structures de proximité telles que les consultations jeunes consommateurs (CJC) pour repérer précocement les usages à risque et proposer un accompagnement adapté.

C'est prouvé: ce sont ces stratégies qui sont efficaces, notamment chez les jeunes.

Classer le protoxyde d'azote comme stupéfiant : une fausse solution

Alors que certaines voix proposent de classer le protoxyde d'azote comme stupéfiant, les professionnels des addictions mettent en garde: une telle mesure favoriserait le développement d'un marché noir, la circulation de produits incontrôlés et l'éloignement des consommateurs des dispositifs de soin.

Avec un classement comme stupéfiant ce sont les usagers qui seraient exposés à des sanctions pénales. Une telle approche répressive entraverait la prévention, en rendant plus compliqué l'accès des jeunes aux professionnels de santé et aux dispositifs d'accompagnement.

L'interdiction totale peut créer l'illusion d'une réponse forte mais, en réalité, elle ne constitue pas un moteur durable de changement des consommations: ce qui n'a jamais fonctionné pour d'autres substances ne fonctionnerait pas davantage pour le protoxyde d'azote

Éviter les mesures simplistes : choisir l'efficacité en santé publique

La Fédération Addiction appelle les pouvoirs publics à s'appuyer sur des mesures fondées sur les preuves. Protéger les jeunes exige une politique cohérente, articulant régulation, prévention et accompagnement. C'est ainsi que l'on protègera réellement les jeunes et que l'on évitera durablement de nouveaux accidents.

Catherine Delorme, présidente de la Fédération Addiction :

« Classer le protoxyde d'azote comme stupéfiant, cela signifierait exposer les jeunes à des amendes et à des peines de prison. Ce n'est pas la réponse dont ils ont besoin. L'urgence, c'est de financer durablement la prévention sur le terrain, pas de criminaliser davantage les publics »

À propos de la Fédération Addiction

La Fédération Addiction est le principal réseau en France dédié aux questions liées aux drogues et aux addictions : elle regroupe 850 établissements et services de santé ainsi que plus de 500 professionnels de la prévention, du soin, de l'accompagnement et de la réduction des risques. La Fédération Addiction s'intéresse à toutes les addictions et toutes les drogues, légales ou illégales. Elle défend des politiques qui mettent l'accent sur la santé publique et les besoins des usagers.

Contacts presse

Benjamin Tubiana-Rey
responsable plaidoyer et communication
b.tubiana-rey@federationaddiction.fr
06 15 62 81 08